

Annexes

Annexes

Annexe 1. Préambule au projet d'activités 2007 de l'ADDM 53

Annexe 2. Questionnaires

Annexe 3. Éléments de réflexion pour la préfiguration d'un plan départemental « Danse » en Mayenne

Annexe 1

Préambule au projet d'activités 2007 de l'ADDM 53

Maître d'œuvre de la politique musique & danse du Conseil général et relais de l'État, l'ADDM 53 développe des actions structurantes dans le domaine musical et chorégraphique, dans une logique constante de partenariat et de complémentarité entre les politiques territoriales, et en étroite relation avec les acteurs culturels du département et de la région.

L'ADDM 53 s'inscrit dans le cadre des **missions, fonctions et spécificités d'intervention des organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant**, définies par la charte signée à l'initiative du Ministère de la culture avec l'ADF, la FNCC et Arts vivants et départements le 11 janvier 2006. L'inscription de l'action de l'ADDM 53 dans le cadre de cette charte est formalisée par son adhésion à la Fédération nationale des organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant, Arts vivants et départements.

La mission centrale de l'ADDM 53 est ainsi une **mission de développement artistique et culturel** qui met en relation les différents champs de l'éducation, de la formation, de la création et de la diffusion artistique, en vue d'assurer un développement territorial global. L'ADDM 53 contribue ainsi au rééquilibrage territorial de l'offre culturelle, notamment en zone rurale, suivant une triple responsabilité artistique, territoriale et sociale.

Interface et espace de mise en réseau des acteurs culturels du territoire, (responsables politiques et administratifs, professionnels et monde associatif) **l'ADDM 53 est chargée d'éclairer, d'accompagner les politiques publiques, puis de s'inscrire dans leur mise en œuvre**, en s'appuyant sur une connaissance approfondie des territoires et de capacités d'expertise spécialisées.

Pour atteindre ces objectifs, l'ADDM 53 assure **4 fonctions principales**, qui guident systématiquement son action :

- **fonction d'observation et d'analyse**, au service des élus et des professionnels, notamment par la production régulière d'études et d'indicateurs chiffrés ;
- **fonction d'information, de documentation et de conseil** en direction de l'ensemble des acteurs, du « tout public » aux représentants des collectivités, en passant par les professionnels du spectacle vivant ;
- **fonction d'animation des réseaux**, en proposant des espaces d'échange entre acteurs favorisant la réflexion collective, la mise en commun des énergies et l'élaboration de projets partagés ;
- **fonction d'accompagnement des pratiques et des métiers**, par la mise en œuvre d'un ensemble d'actions favorisant la structuration et le développement quantitatif et qualitatif de l'activité musicale et chorégraphique en Mayenne, aussi bien amateur que professionnelle, dans le domaine de l'éducation artistique, de l'enseignement spécialisé, de la diffusion et des publics et de la création artistique.

Ces fonctions sont exercées de façon privilégiées avec **le Département, l'État et la Région, en collaboration étroite avec les autres collectivités** et leurs établissements publics, dans un souci de continuité et d'adaptabilité des missions de service public dans tous les territoires. Dans cet esprit, le missionnement et l'action de l'ADDM 53 s'inscrivent dans le cadre du **schéma culturel départemental du conseil général** de la Mayenne et des **orientations nationales du Ministère de la culture**.

Veillant à s'inscrire dans une logique de complémentarité de l'offre, et de subsidiarité de la démarche, le projet d'activités de l'ADDM 53 est élaboré et mis en œuvre en **interaction constante avec les partenaires de l'association** : le conseil général de la Mayenne, la direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, le conseil régional des Pays de la Loire, les collectivités locales, l'inspection académique de la Mayenne, la direction diocésaine de l'enseignement catholique, le centre national de la fonction publique territoriale, les autres associations départementales pour le développement de la musique et

de la danse de la région, les réseaux thématiques départementaux, régionaux et nationaux, les lieux de création et de diffusion de la musique et de la danse, les écoles de musique et de danse, les fédérations de pratiques amateurs...

Le projet d'activités 2007 de l'ADDM 53 est présenté à travers six axes sectoriels, chacun d'entre eux s'appropriant tout ou partie des objectifs ci-dessus énoncés :

1. les missions d'expertise, de conseil, de coordination et d'information
2. la structuration et le développement de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse et la formation professionnelle
3. le développement des actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire
4. le renforcement des pratiques musicales et chorégraphiques amateurs
5. la structuration et le développement des musiques actuelles
6. l'accès aux œuvres et à la culture chorégraphiques

Annexe 2

Questionnaires



**ÉTAT DES LIEUX DE L' ENSEIGNEMENT DE LA DANSE DANS LE
DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE**

Questionnaire Mairies

Merci de retourner ce questionnaire **au plus tard le vendredi 25 mars 2005** à :

ADDM 53 – Hôtel du département

39, rue Mazagran – BP 1429 – 53014 Laval cedex

Pour toute difficulté liée au renseignement de ce questionnaire, n'hésitez pas à contacter

Pierre Imbert au 06.85.97.85.86 ou 02.43.66.52.75– addm53@cg53.fr

Ville de

Nom de la structure	Responsable	Adresse	Téléphone



ÉTAT DES LIEUX DE L' ENSEIGNEMENT DE LA DANSE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

Questionnaire Écoles de danse

Merci de retourner ce questionnaire au plus tard le vendredi 25 mars 2005 à :
ADDM 53 – Hôtel du département
39, rue Mazagran – BP 1429 – 53014 Laval cedex
Pour toute difficulté liée au renseignement de ce questionnaire, n'hésitez pas à contacter Pierre Imbert au 06.85.97.85.86 ou 02.43.66.52.75. – addm53@cg53.fr

I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Identification

Dénomination :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax : Mél :

Nom des responsables

Président : Téléphone :
Directeur : Téléphone :
Autres : Téléphone :

Informations diffusables

Informations non diffusables

Statut juridique

Ecole municipale Ecole intercommunale
Ecole privée Association Loi 1901
Autre statut (Précisez) :

Les cours de danse sont-ils liés financièrement et juridiquement à une structure (école de musique, centre culturel, association socioculturel, association sportive...) ? Oui Non

Si oui, laquelle ?

Locaux :

Nombre de salles : Surfaces des salles :

Types de sol :

Equipements : Miroirs Barres Tapis de danse

S'agit de lieux privés Oui Non
 Avec loyer Sans loyer

S'agit de lieux publics Oui Non
 Salle communale Salle intercommunale
 Avec loyer Sans loyer

Tarifs

Frais d'inscription : €uros par mois par trimestre
 par an

Adhésion : €uros par mois par trimestre par an

Cotisation : €uros par mois par trimestre par an

II. INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS

Nombre d'élèves

Nombre d'élèves toutes disciplines confondues :

Accueil des élèves à partir deans.

Origine géographique des élèves

Nbre de résidents dans la commune	
Nbre de résidents dans les communes périphériques	
Nbre de résidents dans le département	
Autres	

Activité des élèves

Nombre d'élèves inscrits dans plusieurs disciplines : ...

Nombre d'élèves ayant une pratique musicale :

Vocale ou instrumentale : Cours de formation musicale :

Ces élèves suivent-ils les cours de musique

au sein de la structure où la danse est enseignée dans une autre structure (*précisez dans ce cas la / les école(s) de musiques le plus souvent fréquentée(s) par vos élèves*)

.....

Organisation des cours

Vos cours sont-ils organisés en fonction : du cursus du niveau de l'âge

Quelles sont les modalités d'évaluation pour le passage d'un niveau à l'autre ?

.....

Bénéficiez-vous de la présence d'un accompagnateur pour les cours de danse :

Piano percussion Autre (précisez) :

Nombre d'heures hebdomadaires d'accompagnement :

Disciplines enseignées (cochez les disciplines enseignées et précisez)

ÉVEIL à la danse

Nombre de cours : Nombre d'élèves : Tranches d'âge :

Durée du cours :

INITIATION à la danse

Nombre de cours : Nombre d'élèves : Tranches d'âge :

Durée du cours :

CLASSIQUE :

Cycle observation

Nombre de cours : Nombre d'élèves : Tranches d'âge :

Durée du cours : Fréquence hebdomadaire :

Cycle élémentaire

Nombre de cours : Nombre d'élèves : Tranches d'âge :

Durée du cours : Fréquence hebdomadaire :

Cycle supérieur

Nombre de cours : Nombre d'élèves : Tranches d'âge :

Durée du cours : Fréquence hebdomadaire :

MODERNE-JAZZ

Cycle observation

Nombre de cours : Nombre d'élèves : Tranches d'âge :

Durée du cours : Fréquence hebdomadaire :

Cycle élémentaire

Nombre de cours : Nombre d'élèves : Tranches d'âge :

Durée du cours : Fréquence hebdomadaire :

Cycle supérieur

Nombre de cours : Nombre d'élèves : Tranches d'âge :

Durée du cours : Fréquence hebdomadaire :

CONTEMPORAIN

Cycle observation

Nombre de cours : Nombre d'élèves : Tranches d'âge :

Durée du cours : Fréquence hebdomadaire :

Cycle élémentaire

Nombre de cours : Nombre d'élèves : Tranches d'âge :

Durée du cours : Fréquence hebdomadaire :

Cycle supérieur

Nombre de cours : Nombre d'élèves : Tranches d'âge :

Durée du cours : Fréquence hebdomadaire :

ATELIERS

Nombre d'élèves par tranches d'âge :
- de 10 ans :
- de 15 ans :
- de 20 ans :
+ de 20 ans :

DANSES URBAINES

Nombre d'élèves par tranches d'âge :
- de 10 ans :
- de 15 ans :
- de 20 ans :
+ de 20 ans :

DANSES TRADITIONELLES

Nombre d'élèves par tranches d'âge :
- de 10 ans :
- de 15 ans :
- de 20 ans :
+ de 20 ans :

DANSES DE SALON

Nombre d'élèves par tranches d'âge :
- de 10 ans :
- de 15 ans :
- de 20 ans :
+ de 20 ans :

DANSES ETHNIQUES

Précisez (Afro-Cubains, Capoeira, Orientale, Africaine, autre...) :

Nombre d'élèves par tranches d'âge :
- de 10 ans :
- de 15 ans :
- de 20 ans :
+ de 20 ans :

Stages

Organisez-vous des stages ? Oui Non

Disciplines	Intervenants	Dates	Publics	Tarifs

Enseignant(s) au sein de la structure :

Nom de l'enseignant	Disciplines enseignées	<i>Dispensé ou Diplômé</i> (1)	Niveau de cours (2)	Nombre d'heures hebdomadaires
Accompagnateur	Instrument	Diplômes		Nbre d'heures hebdomadaires

(1) Précisez : Certificat d'Aptitude, Diplôme d'Etat, Dispensé du D.E., Autre (le mentionner)

(2) Préciser : Eveil, Initiation, Débutant, Intermédiaire, Avancé, Professionnel

Compagnie de danse

Existe-t-il une compagnie de danse issue de la structure ? Oui Non

Nom de la compagnie :

Nom du responsable : Adresse :

Téléphone :

Nom du ou des chorégraphes :

Il s'agit d'une compagnie amateur professionnelle
 Les productions travaillées sont classiques contemporaines moderne-jazz
 hip-hop claquettes
 danses traditionnelles des danses folklorique
 autres (*précisez*) :

III. RESSOURCES FINANCIÈRES (exercice 2004)

Les informations concernant les ressources financières ne seront pas diffusées en l'état. Leur traitement restera anonyme. Ces renseignements sont indispensables à une meilleure évaluation des besoins de l'enseignement chorégraphique en Mayenne.

Recettes

Subventions communales	€
Subventions intercommunales	€
Subventions départementales	€
Subventions régionales	€
Cotisations	€
Recettes spectacle de l'école	€
Recettes autres spectacles	€
Autres(locations de costumes...)	€
Produits financiers	€
Autres recettes	€
Total	€

Dépenses

Charges salariales (salaires, charges)	€
Frais administratifs	€
Assurances Sacem, Spre	€
Location salles, charges des locaux	€
Costumes	€
Matériels stockés	€
Matériels non stockés	€
Déplacements	€
Frais de représentation	€
Autres dépenses	€
Total	€

Nom et fonction de la personne ayant rempli le questionnaire

Nom : fonction :

N° de téléphone :

Merci de votre participation

Conformément à la loi n° 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que :

- La réponse à ce questionnaire revêt un caractère facultatif,
- Le défaut de réponse n'entraîne aucune conséquence,
- Le destinataire des informations recueillis est l'association départementale pour le développement de la musique et de la danse en Mayenne,
- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.



ÉTAT DES LIEUX DE L' ENSEIGNEMENT DE LA DANSE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

Questionnaire Compagnies

Merci de retourner ce questionnaire au plus tard le vendredi 25 mars 2005 à :

ADDM 53 – Hôtel du département

39, rue Mazagran – BP 1429 – 53014 Laval cedex

Pour toute difficulté liée au renseignement de ce questionnaire, n'hésitez pas à contacter Pierre Imbert au 06.85.97.85.86 ou 02.43.66.52.75. – addm53@cg53.fr

IV. PRÉSENTATION DE LA COMPAGNIE

Identification

Dénomination :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : Mél :

Nom des responsables

Président : Téléphone :

Directeur : Téléphone :

Autres : Téléphone :

Informations diffusables

Informations non diffusables

La compagnie est-elle liée financièrement et juridiquement à une structure? Oui Non

Si oui, laquelle ? :

Locaux de travail:

Nombre de studios :

Types de sol :

Equipements : Miroirs Barres Tapis de danse

S'agit de lieux privés Oui Non

Avec loyer Sans loyer

- S'agit de lieux publics Oui Non
 Salle communale Salle intercommunale
 Avec loyer Sans loyer

V. INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS

Activités de création

Nom du (des) chorégraphe (s)

Filiation esthétique :

Votre rayonnement est-il départemental, régional, national ? (Précisez)

Les scènes départementales vous ont-elles programmées ? Oui Non

Si oui, dans quel cadre ?

Stages, Enseignement

Organisez-vous des stages ? Oui Non

Disciplines	Intervenants	Dates	Publics	Tarifs

Avez vous des actions de sensibilisation sur votre travail ? Oui Non

Êtes-vous engagé(e)s dans des actions en milieu scolaire ? Oui Non

Avez-vous d'autres activités professionnelles : Oui Non

En lien avec la danse (*précisez*) :

Autres (*précisez*) :

Avez-vous une activité chorégraphique autre que la création? Oui Non

Enseignant Interprète Formateur

Autre (*précisez*) :

Statut

Êtes vous en régime d'intermittence ? Oui Non

Autre régime :

Vos danseurs avec lesquels vous travaillez, bénéficient-ils du régime d'intermittence ?
 Oui Non

Avez vous du personnel employé par la structure ? Oui Non
(précisez C.D.D. C.D.D. fonction)

VI. RESSOURCES FINANCIÈRES (exercice 2004)

Les informations concernant les ressources financières ne seront pas diffusées en l'état. Leur traitement restera anonyme. Ces renseignements sont indispensables à une meilleure évaluation des besoins de l'enseignement chorégraphique en Mayenne.

Recettes

Subventions communales	€
Subventions intercommunales	€
Subventions départementales	€
Subventions régionales	€
Adhésions	€
Aides à la création, à la diffusion	€
Recettes spectacles	€
Autres recettes (sensibilisation...)	€
Produits financiers	€
Autres(locations de costumes...)	€
Total	€

Dépenses

Charges salariales (salaires, charges)	€
Frais administratifs	€
Assurances Sacem, Spre	€
Location salles, charges des locaux	€
Costumes	€
Matériels stockés	€
Matériels non stockés	€
Déplacements	€
Frais de représentation	€
Autres dépenses	€
Total	€

Nom et fonction de la personne ayant rempli le questionnaire

Nom : fonction :

N° de téléphone :

Merci de votre participation

Conformément à la loi n° 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que :

- La réponse à ce questionnaire revêt un caractère facultatif,
- Le défaut de réponse n'entraîne aucune conséquence,
- Le destinataire des informations recueillies est l'association départementale pour le développement de la musique et de la danse en Mayenne,
- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.



ÉTAT DES LIEUX DE L' ENSEIGNEMENT DE LA DANSE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

Questionnaire Professeurs de danse

Merci de retourner ce questionnaire au plus tard le vendredi 25 mars 2005 à :

ADDM 53 – Hôtel du département

39, rue Mazagran – BP 1429 – 53014 Laval cedex

Pour toute difficulté liée au renseignement de ce questionnaire, n'hésitez pas à contacter Pierre Imbert au 06.85.97.85.86 ou 02.43.66.52.75– addm53@cg53.fr

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax :
Mel. :

Enseignez-vous la danse dans: [] une structure [] plusieurs structures

Laquelle ou lesquelles (précisez, y compris hors département) ?

.....
.....
.....

Êtes-vous engagé(e)s dans des actions en milieu scolaire ? [] Oui [] Non

Avez-vous d'autres activités professionnelles : [] Oui [] Non

En lien avec la danse (précisez) :

Autres (précisez) :

Avez-vous une activité chorégraphique autre que l'enseignement ? [] Oui [] Non

[] Chorégraphe [] Interprète [] Formateur

[] Autre (précisez) :

Disciplines enseignées

[] Éveil/Initiation [] Classique [] Jazz [] Contemporain

[] Ateliers [] Danses urbaines [] Danses de salon [] Danses traditionnelles

[] Autre (précisez) :

Vous êtes titulaire :

- du Certificat d'Aptitude du Diplôme d'Etat d'une dispense
Option : Classique Contemporain Jazz
 d'une équivalence au D.E. (*précisez*) :
 Autre (*précisez*) :

Votre statut

- Agent de la fonction publique territoriale : Titulaire Non titulaire
 Assistant spécialisé Professeur d'enseignement artistique

 Salarié du secteur privé (*associations, écoles de danse...*) :
 Contrat à durée indéterminée Contrat à durée déterminée Travailleur indépendant
 Autre (*précisez*) :

Combien d'heures hebdomadaires effectuez-vous (uniquement pour dans les écoles de danse de la Mayenne) ?

	Salariées	Bénévoles
Heures de cours		
Administration		
Coordination		
Direction		
Autres heures effectuées		

Vos souhaits de formation

Quelles compétences souhaiteriez-vous développer ou approfondir ?

Développement des apprentissages techniques :

- Classique Jazz Contemporain Danses urbaines
 Autre (*précisez*) :

Entraînement du danseur :

- Classique Jazz Contemporain Danses urbaines
 Autre (*précisez*) :

Atelier d'improvisation / composition:

- Classique Jazz Contemporain Danses urbaines
 Autre (*précisez*) :

Analyse du corps dans le mouvement dansé :

- Classique Jazz Contemporain Danses urbaines
 Autre (*précisez*) :

Autres compétences :

- Eveil/Initiation Danse à l'école Formation musicale Relation musique/danse
 Culture chorégraphique Autre (*précisez*) :

Préférez-vous suivre ces formations :

- En ½ journée de façon hebdomadaire le week-end
 pendant les vacances scolaires

Si vous êtes dispensé(e), envisagez-vous de passer l'E.A.T. et le D.E.?

- Oui Non

Vos élèves seraient-ils intéressés par une préparation à l'E.A.T et au D.E.?

- Oui Non

Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'exercice de votre profession (statut, isolement, prise en charge de la formation...)?

.....
.....
.....
.....

Quelles difficultés rencontrez-vous sur le plan pédagogique (groupes hétérogènes, ressources musicales et chorégraphiques, préparation de spectacles...)?

.....
.....
.....
.....

La parole est à vous :

.....
.....
.....
.....
.....

Merci de votre participation

Conformément à la loi n° 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que :

- La réponse à ce questionnaire revêt un caractère facultatif,
- Le défaut de réponse n'entraîne aucune conséquence,
- Le destinataire des informations recueillies est l'association départementale pour le développement de la musique et de la danse en Mayenne,
- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Annexe 3

Document de travail – Enseignement et pratiques chorégraphiques
Éléments de réflexion pour la préfiguration d'un plan départemental « Danse en Mayenne »

<h2 style="text-align: center;">LES ENJEUX</h2>	<h2 style="text-align: center;">LES CONSTATS</h2>
<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les inégalités d'accès à l'enseignement de la danse (proximité, qualité et diversification de l'offre d'enseignement). - Accompagner la structuration des écoles de danse dans une logique d'aménagement du territoire. - Équilibrer les offres d'enseignements à l'échelle du département. - Favoriser la reconnaissance des structures de danse auprès des collectivités locales. <p>L'application de la loi de 1989 sur l'enseignement de la danse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le métier de professeur de danse et permettre l'emploi stable de professeurs qualifiés. - Susciter une prise de conscience des questions d'intérêt public liées à la pratique de la danse (mise en conformité des locaux, qualification des enseignants, missions des établissements...). - Promouvoir et faciliter l'accès aux diplômes d'enseignement de la danse (EAT et DE) et aux formations. <p>Pallier l'absence de réglementation pour les autres danses en définissant aux côtés des acteurs du terrain, des critères d'évaluation de la qualité de ces pratiques.</p> <p>Accompagner l'encadrement des structures d'enseignement de la danse (ressources et informations relatives aux questions administratives, de gestion et de l'emploi).</p>	<p><u>La danse sur le territoire mayennais...</u></p> <p>Une activité importante dans le département :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1,8 % de la population du département pratique une activité chorégraphique. - 5400 pratiquants (4200 élèves en danses académiques soit presque autant qu'en musique) et une quarantaine d'enseignants répartis au sein de 51 structures. <p>La répartition géographique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La danse est absente de 7 cantons (zone Est du département) sur 32 en Mayenne. - L'agglomération lavalloise accueille 41 % des structures d'enseignement de la danse et 55% des élèves danseurs du département. <p><u>L'organisation administrative</u></p> <p>La structuration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignement de la danse est une pratique essentiellement associative. - 14% des structures seulement sont publiques. <p>La réglementation du champ chorégraphique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - loi de 1989 pour les danses académiques (contemporaine, classique, jazz). - absence de cadre légal concernant l'enseignement des autres danses. - une pratique déterminée par la nécessité de disposer d'un espace adéquat. <p>6 professeurs sur la quarantaine que compte le département sont hors cadre légal.</p> <p>Une réelle difficulté d'accès aux informations administratives et financières des structures d'enseignement de la danse.</p>

<p><u>L'organisation pédagogique</u></p> <p>La danse, est une activité presque exclusivement pratiquée en cours collectifs.</p> <p>Une discipline artistique à très forte dominante féminine, pratiquée en grande majorité par les adolescents.</p> <p>Les enseignements chorégraphiques ne débouchent peu ou pas sur une pratique amateur autonome.</p> <p>Les projets pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'éveil – initiation à la danse est insuffisamment présent. - Peu de liens avec la diffusion et peu d'apports en culture chorégraphique <p>Des esthétiques chorégraphiques inégalement représentées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prédominance de la pratique Jazz (près de 50 % des élèves danseurs). - la danse contemporaine n'est présente seulement que sur 3 territoires intercommunaux en Mayenne. <p>La problématique danses académiques / autres danses (danses de salon, danses urbaines, danses traditionnelles : presque 1/4 des élèves danseurs du département).</p>	<p>Enseignement et éducation artistique : envisager une perspective large de développement de la pratique et de l'éducation artistique et culturelle.</p> <p>(<i>La Danse à l'école</i> - dispositif départemental piloté en partenariat avec l'éducation nationale- , lieu de la danse pour tous).</p> <p>Diversifier les publics : la danse pour tous (démocratisation de l'accès à la danse).</p> <p>Offrir les conditions nécessaires au développement de la création amateur autonome :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition d'espaces pour développer la pratique amateur autonome. - Activer les liens entre les pratiques amateur et professionnelle (enseignement et création). <p>Inciter les structures à définir leurs objectifs d'enseignement de la danse, les accompagner dans l'élaboration de leurs projets pédagogiques et l'évolution de leurs missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'éveil – initiation à la danse, notions fondamentales - Travail sur la culture chorégraphique et l'accès aux œuvres (spectacles et fonds documentaires et pédagogiques) - Passerelles entre les différentes esthétiques au sein des structures. <p>Diversifier l'offre d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Croiser les esthétiques chorégraphiques - Des fondamentaux des danses classique, contemporaine, jazz, hip hop, traditionnelles aux fondements du mouvement dansé
---	---



Association Départementale pour le Développement de la Musique et de la Danse en Mayenne

L'ADDM 53, maître d'œuvre de la politique musique et danse du Conseil général de la Mayenne et relais de l'État, intervient dans tous les secteurs d'expression de la musique et de la danse (enseignement, formation, pratiques amateurs, diffusion) et accompagne les acteurs locaux dans toute initiative favorisant le développement culturel.

Etude réalisée en 2005/2006 par Pierre Imbert, chargé d'étude, avec le concours de l'ADDM 53.



ADDM 53

Centre administratif Jean Monnet
25, rue de la Maillarderie
BP 1429
53014 Laval Cedex
Tél. : 02 43 59 96 50
Fax : 02 43 59 96 49
addm53@cg53.fr
<http://www.addm53.asso.fr>